

Mars 2009

# Interview

Christine Clet-Messadi - Allianz Citizen Care SRI

**Allianz**   
Global Investors

Allianz Global Investors France, leader en France de la gestion ISR, lance un nouveau fonds actions socialement responsable sur la thématique de la protection du citoyen consommateur. Rencontre avec Christine Clet-Messadi, gérante actions ISR d'Allianz Global Investors France.



Gérante actions ISR  
d'AllianzGI France

## D'où vient l'idée du fonds Allianz Citizen Care SRI ?

La globalisation des échanges, l'intensification des flux de biens et de personnes, l'internationalisation et la complexification de la chaîne de production (délocalisations et sous-traitance), l'industrialisation rapide des économies émergentes ont et auront de plus en plus pour conséquence de générer, de nouveaux risques pour le citoyen consommateur (produits défectueux, dangereux, nocifs pour la santé, pratiques commerciales et concurrentielles lézant le consommateur...); on a tous en tête les exemples récents relayés par la presse comme le scandale sanitaire de grande ampleur lié à la présence de mélamine dans le lait infantile impliquant la société Sanlu (des entreprises rajoutaient délibérément de la mélamine au lait, afin d'améliorer sa valeur nutritionnelle). Il y a beaucoup de controverses dans le domaine de la sécurité des produits.

En corollaire, la conséquence, pour les entreprises, est la mise en cause de plus en plus fréquente de leur responsabilité civile (risque de réputation, création de passifs environnementaux, sociétaux, risques financiers qui en découlent...). Par exemple, la société ThyssenKrupp a été condamnée par la commission européenne en 2007

à payer une amende de près de 480 Mio € pour pratiques anti compétitives dans le secteur des ascenseurs et escaliers mécaniques, amende majorée de 50 % pour cause de récidive. Ceci en fait l'une des amendes les plus fortes prononcées à l'encontre d'une société pour de telles pratiques. L'amende totale infligée au secteur (4 acteurs concernés) pour ce cas précis s'élève à plus de 992 Mio €.

De ce double constat est né l'idée du FCP Allianz Citizen Care SRI, qui vise à apporter une double réponse (risques / opportunités) à cet enjeu de développement durable.

## Comment cette thématique est-elle mise en œuvre dans le portefeuille ?

Le positionnement thématique du fonds sur des thèmes comme la santé, l'alimentation, la sécurité des produits, la protection du lieu et du cadre de vie, va permettre de tirer parti des nouvelles opportunités créées par le besoin croissant de protection du citoyen consommateur, de sa volonté de préserver son cadre de vie et de consommer de manière plus responsable avec pour corollaire la demande de nouveaux produits et services (nutrition, sécurité des produits, impacts sanitaires de l'habitat...).

La prise en compte de facteurs extra financiers permet de mieux apprécier la valeur intrinsèque d'une entreprise et de mieux évaluer les risques liés à son activité. En ce sens, le positionnement ISR permet de répondre à la mise en cause de plus en plus fréquente de la responsabilité civile des

entreprises en veillant particulièrement au critère « *comportement de marché* » en identifiant les sociétés qui développent des comportements responsables vis-à-vis de leurs clients / consommateurs et de leur environnement et d'écarter les mauvaises pratiques porteuses de risques.

## Pouvez-vous nous donner des exemples de choix d'investissement au regard de ces critères ?

Sur le thème de la sécurité des produits, prenons l'exemple de Bureau Veritas, un acteur impliqué notamment dans la certification des biens de consommation (sécurité, qualité). La valeur se positionne naturellement sur le thème de la responsabilité civile de par son activité puisque l'entreprise est le N° 2 mondial des services d'inspection, certification, classification et évaluation de conformité. L'activité du Groupe consiste à inspecter, analyser, auditer ou certifier des biens de consommation (fruits & légumes, jouets, produits de beauté...), des infrastructures (sites industriels, navires, bureaux...) ou des systèmes de management (norme ISO 14001)...

Au niveau ISR, notre équipe d'analyse a établi un profil ISR de « *best effort* » appuyé par un engagement convaincant en matière environnementale (nombreuses initiatives pour un usage responsable des ressources) et des progrès notables dans le domaine social (déploiement de système RH, création d'emplois, efforts de formation, faible turnover des employés), mais aussi un investissement particulier dans le domaine sensible du

comportement de marché (Code Éthique depuis 2003, nomination d'un responsable Éthique au sein de chaque division).

### Quelles sont les principales caractéristiques de ce fonds ?

Le fonds est investi selon le processus d'investissement socialement responsable développé par AllianzGI France et mis en œuvre dans Allianz Valeurs Durables que je gère depuis 2002. Allianz Citizen Care SRI est un fonds actions thématique sans biais de style mais avec une représentation sectorielle assez large permettant un positionnement tant sur des secteurs dits « défensifs » (santé, consommation durable, services aux collectivités...) que cycliques (industrie, chimie / matériaux, consommation discrétionnaire). Sur le plan géographique, il investit principalement en actions de la zone euro et à titre de diversification possible en partie sur le reste de l'Europe (Suisse, pays Nordiques, Royaume-Uni). Le portefeuille est concentré et comprend entre 30 et 40 lignes, de toutes capitalisations.

### Comment positionnez-vous ce fonds par rapport à Allianz Valeurs Durables ?

Allianz Valeurs Durables est le fonds actions le plus représentatif de notre expertise ISR. L'approche de gestion de type assurantielle avec une faible rotation du portefeuille est la même, de même que le processus d'investissement ISR est commune aux deux OPCVM.

Toutefois, Allianz Valeurs Durables est une SICAV dont l'univers d'investissement est large et qui a vocation à proposer un profil de risque semblable à un fonds actions zone euro traditionnel.

Plusieurs thèmes d'investissement liés au développement durable y sont joués (et non un seul) ce qui implique une plus grande représentation en termes de

secteurs d'activité dans la SICAV. L'actif d'Allianz Valeurs Durables n'est investi qu'à hauteur de 22 % sur la thématique jouée au sein du portefeuille d'Allianz Citizen Care SRI.

Allianz Citizen Care SRI aura un portefeuille plus concentré composé de 30 à 40 valeurs contre en moyenne 60 à 70 pour Allianz Valeurs Durables.

Autre point de divergence par rapport Allianz Citizen Care SRI, Allianz Valeurs Durables est quasi exclusivement investi sur des grandes capitalisations de la zone euro tandis que Allianz Citizen Care SRI investira sur toutes types de capitalisations (grandes, moyennes, petites voire microcaps).

### Et par rapport à Allianz Euréco Equity ?

Il y a effectivement des points de comparaison entre Allianz Citizen Care SRI et Allianz Euréco Equity. Il s'agit de deux fonds thématiques sur un thème du développement durable, principalement investis sur la zone euro, et qui reposent sur un principe de portefeuille concentré.

En revanche, la thématique d'investissement d'Allianz Citizen Care SRI est différente de celle d'Allianz Euréco Equity puisque cette dernière est centrée sur le respect de la planète c'est-à-dire un développement économique en harmonie avec l'environnement (énergies renouvelables, bio-carburants, entreprises prouvant un effort particulier dans le domaine).

En termes sectoriels, de part la nature de la thématique d'investissement, Allianz Euréco Equity a un biais sectoriel fort, les secteurs des matériaux de construction, de l'industrie, des utilities et des services aux collectivités étant fortement représentés dans le portefeuille. De par sa thématique, Allianz Citizen Care SRI proposera une représentation sectorielle plus diversifiée même si l'approche n'est pas benchmarkée.

### Pensez-vous que dans les conditions de marchés actuelles, le positionnement rendement/risque d'un fonds de ce type pourrait tirer son épingle du jeu ?

Allianz Citizen Care SRI se positionne sur une thématique qui nous semble structurelle et de long terme, et non pas conjoncturelle. Elle touche de nombreux secteurs d'activité ce qui nous donne une profondeur d'investissement à travers de nombreux secteurs dits défensifs (santé, agriculture...) mais également cycliques (industrie, chimie, consommation discrétionnaire...), soit une thématique relativement large offrant une certaine flexibilité pour nous adapter dans les différentes phases de marché. La thématique d'Allianz Citizen Care SRI offre des opportunités d'investissement dans 60 % des secteurs d'activités couverts par la classification MSCI. Les secteurs n'offrant pas, a priori, d'opportunité d'investissement sur la thématique sont ceux des banques, de la technologie, des télécoms et de l'énergie.

Dans le contexte macro-économique actuel, nous pouvons ainsi avoir un positionnement sur des secteurs un peu moins sensibles à la conjoncture comme la santé, la nutrition, les services.

On notera cependant, que l'approche mise en œuvre dans le portefeuille n'est pas top down. La principale source de valeur ajoutée du fonds est liée à la sélection de valeurs.

### Durée de placement recommandée du FCP Allianz Citizen Care SRI : 5 ans minimum

« Ce document est réalisé à titre d'information et ne saurait constituer une offre commerciale ou de conseil d'ordre juridique ou fiscal. Les opinions développées dans ce document reflètent le jugement d'AllianzGI France au jour de sa rédaction et sont donc susceptibles d'être modifiées à tout moment sans préavis. AllianzGI France s'efforce d'utiliser des informations pertinentes, fiables et contrôlées. Toutefois, AllianzGI France ne saurait être tenue responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable et écrite d'AllianzGI France. Document édité par Allianz Global Investors France – Société Anonyme au capital de 10 159 600 euros – RCS Paris 352 820 252 – Siège Social : 20 rue Le Peletier, 75444 Paris Cedex 09 – Société de Gestion de portefeuille agréée par la Commissions des Opérations de Bourse le 30 juin 1997 sous le numéro GP-97-063»